

Paris et la SNCF s'engagent ensemble pour la reconquête de la Petite Ceinture

Le Conseil de Paris étudiera lundi prochain un nouveau protocole entre Paris et la SNCF, qui signera « l'acte 2 » de la reconquête de Petite ceinture. Dès septembre, un nouveau tronçon sera ouvert aux habitants et aux visiteurs, dans le 13e arrondissement.

La Petite ceinture, par son identité ferroviaire et écologique, sa continuité linéaire et sa présence au cœur de nombreux quartiers, est un élément essentiel du patrimoine de Paris. Anne Hidalgo s'est engagée auprès des Parisiens à y développer de nouveaux usages et à la rendre accessible aux habitants, sur chaque tronçon où cela est possible, en conservant la réversibilité des aménagements.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, Jacques Rapoport, Président délégué du Directoire de SNCF, Président de SNCF Réseau et Guillaume Pépy, Président du Directoire de SNCF, Président de SNCF Mobilités, se sont rendus en présence de Sophie Boissard, Directrice Générale de SNCF Immobilier mardi sur le tronçon du 13e arrondissement qui sera ouvert au public en septembre. Il accueillera, sur près d'un hectare, de nouveaux espaces de pelouse et plantations, des tables et chaises pour se détendre, des espaces pour de nouveaux usages en cours de définition avec les habitants..

Ensemble, ils ont détaillé les grandes lignes d'un nouveau protocole d'accord entre Paris et la SNCF, qui sera soumis lundi prochain au vote du Conseil de Paris. Porté par Pénélope Komitès et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire, il permettra d'engager « l'acte 2 » de la reconquête de la Petite ceinture, en envisageant l'ouverture du plus grand nombre de tronçons possible pour la promenade et accueillir de nouveaux usages réversibles tout en valorisant la biodiversité.

De nombreuses pistes seront étudiées avec les Mairies d'arrondissements qui engageront des concertations avec les habitants, les conseils de quartier et les associations : espaces verts, promenades, activités grand public, jardins partagés, agriculture urbaine, , terrasses et petite restauration, activités sportives, événements culturels, ludiques et pédagogiques... Ce travail permettra d'établir un plan-programme de l'ensemble de la Petite ceinture d'ici fin 2015. La Ville de Paris et la SNCF à travers SNCF Immobilier seront assistées d'une équipe pluridisciplinaire de spécialistes (architectes, paysagistes, programmistes...) pour concevoir les aménagements et les usages futurs.

Un premier protocole avait été signé en 2006 et de premières reconquêtes ont été entreprises : un sentier nature dans le 16e, une promenade dans le 15e, des jardins partagés dans les 12e, 14e et 18e. Chaque fois, ces aménagements ont rencontré un accueil très positif des habitants.

Contacts presse :

Ville de Paris : Alison Hadjez / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

SNCF : Hélène Pascaud/ helene.pascaud@sncf.fr / 01 85 57 52 83

Edouard Ameil / edouard.ameil@rff.fr / 06 13 31 64 51